

HABITANTS DES MONTAGNES DU MONDE : LES SOLUTIONS DU PAYSAGE AU COEUR DES CONFÉRENCES INTERNATIONALES DES NATIONS UNIES SUR LE CLIMAT

décembre 2017, Yves Gorgeu

Signé PAP, n°16

Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, 40 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.

Relatant des expériences, analysant des processus, identifiant des méthodes, notre plateforme éditoriale diffuse périodiquement des notes et des billets pour approfondir le débat et faciliter la diffusion des initiatives conduites par les territoires.

Le Signé PAP de ce mois-ci traite du partenariat entre le Collectif PAP et l'Association des Populations des Montagnes du Monde. Les problématiques climatiques rencontrées sur ces territoires particuliers trouvent dans les démarches paysagères des réponses adaptées à leur contexte, pour inventer des solutions qui mènent à bien leurs transitions. De plus, les modes de gestion des peuples des montagnes émanent d'une ère sans pétrole, et constitue un savoir-faire considérable qui peut apporter des références utiles pour l'avenir.

Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !

Lors de la conférence de Paris, lors de celle de Bonn qui vient de s'achever comme à Marrakech l'an dernier, la problématique des énergies fossiles est restée la toile de fond des négociations des « Conférences des parties » sur le climat. Car 80% des émissions mondiales de CO2 résultent de l'usage du charbon, du pétrole et du gaz dans les différents pays du monde. Le chemin qui reste à accomplir par les 195 pays engagés vers l'objectif de rester sous deux degrés de réchauffement climatique est donc considérable. La préparation de la COP24, l'an prochain, en Pologne, sous l'égide du « dialogue Talanoa » lancé par les îles Fidji, permettra de mesurer plus clairement les ambitions et les apports des différents pays en matière de trajectoires climatiques. Talanoa est un mot traditionnel issu du fidjien *tala*, « raconter », et *noa*, « librement », « pour désigner un processus de dialogue, inclusif, participatif et transparent » nous apprend le communiqué final de la COP23 publié par les Nations unies le 18 novembre¹.

¹ Frank Bainimarama, le Premier ministre fidjien, l'a annoncé avec fierté lors de la conclusion de la conférence, vendredi 17 novembre : « Je suis très heureux d'annoncer qu'un "dialogue Talanoa" commencera entre les parties d'ici janvier 2018 ». Il a ensuite précisé : « Le but de Talanoa est de partager des histoires, de construire de l'empathie et de prendre des décisions sages dans le sens de l'intérêt collectif ». « Blâmer les autres et faire des observations critiques sont incompatibles avec la construction d'une confiance mutuelle et du respect, en tout cas avec le concept même de Talanoa » a-t-il ajouté.

De son côté, l'action des acteurs non gouvernementaux, entreprises et associations regroupés dans la « Bonn Zone », non loin des débats intergouvernementaux officiels, a été très dynamique, comme elle l'avait déjà été à Marrakech l'année précédente.

La COP23 qui vient de se dérouler à Bonn n'a relevé que partiellement ce défi mondial. Elle a toutefois complété l'Accord de Paris en y incluant la prise en compte des savoirs et des connaissances des peuples autochtones (300 millions d'individus) dans la lutte contre le changement climatique, et la mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité alimentaire.

Il importe en effet de s'intéresser aux savoir-faire des peuples autochtones et à leurs modes de gestion émanés d'une ère sans pétrole. Il s'agit d'un patrimoine humain considérable qui peut apporter des références très utiles pour adapter nos modes actuels de gestion des ressources aux exigences des transitions énergétiques et écologiques en allant dans le sens d'un développement durable capable de répondre aux objectifs de maîtrise du changement climatique.

Lors de la COP22 à Marrakech, des représentants de peuples autochtones de montagne avaient déjà témoigné de leur lutte pour être reconnus et pris en compte, dans les négociations sur le changement climatique, par les Etats dont ils dépendent et qui pour beaucoup les ont malmenés pendant l'ère du pétrole. Les territoires de montagne représentent en effet 35% de la superficie des continents et 15% de la population mondiale. Du

fait des caractéristiques hydrogéologiques de ces territoires, l'évolution de la montagne constitue un enjeu majeur pour la planète dans le cadre du changement climatique comme de l'aspiration à un développement plus durable pour l'ensemble des êtres humains.

Au-delà de leurs revendications propres, il est intéressant de prendre connaissance de la façon dont, au fil d'un temps pluriséculaire, ces populations ont réglé l'accès à la terre, la gestion des ressources naturelles, la répartition de l'eau disponible, la gestion des terres consacrées à l'agriculture et au pastoralisme, l'entretien et l'exploitation de la forêt en inventant des usages adaptés aux spécificités locales de leur milieu de vie et en ménageant leur durabilité. Il ne s'agit évidemment pas de penser pouvoir revenir à un temps des origines, dans la nostalgie d'un passé évanoui, mais de réapprendre de façon urgente comment l'établissement humain peut et doit savoir considérer comme des préalables de toute économie durable les spécificités et ressources propres de chaque territoire singulier pour établir des modes de gestion adaptés aux grandes variétés de contextes territoriaux d'aujourd'hui. La lecture paysagère est l'approche qui permet le mieux d'identifier ces spécificités et ressources propres à l'espace. Elle permet également de s'adresser à une grande diversité d'acteurs et de partenaires issus ou non du territoire, ouvrant ainsi, bien au-delà des seuls enjeux locaux, des perspectives d'aménagement et de développement, et notamment ceux de la lutte contre le réchauffement climatique.

Le pavillon des peuples autochtones à la COP22





Le pavillon des peuples autochtones à la COP22

SINGULARITÉ DES TERRITOIRES, SAVOIR-FAIRE DE LEURS PEUPLES

A l'occasion des rencontres des peuples autochtones des montagnes du monde à la COP22 à Marrakech, beaucoup de contributions ont ainsi porté sur le fait que les ressources naturelles propres aux différentes zones et milieux de la planète constituent autant d'outils essentiels pour lutter contre le réchauffement climatique. Préserver les forêts primaires et en maintenir les modes de gestion traditionnels en est l'une des priorités. De la sorte, les modes de gestion qui se nourrissent des savoir-faire ancestraux des peuples de montagne sont appelés à avoir un rôle décisif dans ces régions du monde, qu'elles soient restées proches de l'état naturel ou que ces peuples les aient mises en valeur en utilisant les ressources de leurs forêts, en les cultivant ou en y pratiquant l'élevage pastoral.

Une gestion durable doit savoir utiliser de façon très diversifiée et novatrice l'ensemble de ces ressources *pour remplacer les énergies fossiles.*

Intéressé au premier chef par la question des ressources locales, des modes d'équilibre de l'avant-pétrole et des solutions que les démarches de paysage peuvent apporter aux processus de développement durable, le Collectif Paysages de l'Après-Pétrole (PAP) a été convié par l'Association des Populations des montagnes du Monde (APMM)² à participer aux différents temps

² Fondée en 2002 à Quito (Equateur), l'APMM est présente dans

de rencontres et aux événements programmés au pavillon des peuples autochtones lors de la COP22 à Marrakech. Un stand y réunissait l'APMM internationale, l'APMM Maroc, le Conseil Mondial Amazigh, l'Alliance des peuples de forêts et le Collectif PAP.

L'APMM internationale a fait témoigner, à cette occasion, les représentants des peuples autochtones de montagne en provenance de 17 pays issus de tous les continents : Maroc, Algérie, Tunisie, Brésil, Costa Rica, Guatemala, Nicaragua, Colombie, Argentine, Indonésie, Népal, Equateur, Pérou, Bolivie, Mexique, Chine, France. En adéquation étroite avec les caractéristiques parfois difficiles d'un milieu approprié depuis des millénaires, les cultures et le mode d'organisation social collectif de ces sociétés en ont souvent assuré la gestion durable, juste, solidaire et pacifique. L'espace et ses ressources y ont été utilisés comme des biens communs.

L'ÈRE DU PÉTROLE : NÉGATION DES PARTICULARITÉS LOCALES

Partout sur la planète pendant la phase de modernisation, les peuples autochtones ont été spoliés de façon brutale et destructrice par une grande variété de stratégies dévastatrices, selon les pays, qui faisaient abstraction des réalités

plus de 70 pays, sur quatre continents. Elle est organisée en associations régionales ou nationales dans les grandes régions de montagne du monde : Europe, Amérique andine, Afrique centrale et de l'Est, Asie centrale, Himalaya, Asie du sud-est.

LE DEVENIR DES MONTAGNES, ENJEU SOCIÉTAL... ET CLIMATIQUE

locales comme des populations : dépossession de leurs terres, mainmise étatique, politique et financière sur la gestion et l'exploitation de leurs territoires et de leurs ressources, irruption de modes d'aménagement et de développement propres à l'ère du pétrole, de la mondialisation et des pouvoirs centralisés et verticaux. La montagne a particulièrement souffert du modèle de croissance fondé sur le pétrole, la mécanisation et l'usage d'intrants chimiques car le développement de la production agricole productiviste et industrielle a provoqué l'abandon des agricultures et territoires nourriciers de montagne.

Cette situation est aujourd'hui aggravée par le changement climatique qui affecte particulièrement les zones de montagne avec un effet multiplicateur sur la hausse des températures, la diminution des précipitations et la multiplication de catastrophes naturelles. Les conséquences en sont particulièrement aiguës pour la disponibilité en eau potable et d'irrigation, l'alimentation des hommes et du bétail, le comportement des plantes et des forêts, engendrant toutes sortes de formes d'instabilité sociale et une accélération de l'exode. Par ailleurs, la capacité des montagnards à vivre et à s'adapter depuis des générations à des changements de nature variée leur confère une forte légitimité à gérer leur territoire. Pour aller vers la reconnaissance de leur aspiration à une gestion autonome de leurs ressources naturelles et humaines, il serait essentiel qu'ils puissent participer à l'élaboration de règles qu'on cherche le plus souvent à leur imposer.

Telles qu'elles ont été présentées au pavillon des peuples autochtones, les luttes et les avancées obtenues par les communautés montagnardes colombiennes et par les communautés forestières du Népal sont pleines d'enseignement. Elles montrent l'importance, pour les populations des montagnes du monde, de savoir s'organiser afin de confronter leurs expériences et conforter leurs luttes, de pouvoir faire entendre leur voix et tenir leur place dans les négociations avec les Etats et au niveau mondial, notamment sur le climat.

Un travail remarquable a été mené par l'APMM Maroc et appuyé par l'APMM internationale : une démarche d'écoutes territoriales des populations des montagnes marocaines, directement concernées par le changement climatique. Une centaine de ces écoutes a été effectuée par des enquêteurs volontaires dans les quatre massifs : Rif, Moyen Atlas, Haut Atlas, Anti Atlas. L'enjeu est de rassembler les éléments d'un diagnostic vécu et de le porter à la connaissance des responsables politiques. Les paroles issues de ces entretiens sont des cris d'alerte sur les conditions de vie en montagne au Maroc, où il est difficile de continuer à vivre sans disposer de terres et de forêts, mais aussi de routes, d'eau et des services de base d'éducation et de santé de la société actuelle. Ces paroles rares ne s'expriment dans aucun espace dédié. La COP22 a été l'occasion de les porter aux yeux du monde.

Manifestation des peuples autochtones à la COP22





Atelier de travail à la COP22

Au-delà des différences géographiques, sociales et personnelles, un constat partagé s'expose dans un ouvrage publié à la suite à la COP22, **Le Cri de la montagne**³. Ce livre présente le constat alarmant des formes prises par le changement climatique en montagne, avec ses conséquences sur les ressources, les infrastructures et la vie des habitants. La force de ce cri est aussi dans les solutions que proposent ces populations. Dix propositions sont formulées, concernant trois grands domaines : la création d'équipements indispensables pour lutter contre les conséquences du réchauffement climatique, les formes d'organisation collectives permettant de gérer et valoriser au mieux les ressources du territoire en s'adaptant au réchauffement climatique, les conditions permettant de redonner une place importante à la culture de solidarité amazigh pour contribuer favorablement à la lutte contre le réchauffement climatique et à la transition vers un développement plus durable. La mise en œuvre de ces propositions implique la redéfinition des rapports entre l'Etat, les collectivités locales, les habitants et les acteurs divers qui interviennent sur leurs territoires dans une vision propre à la culture amazigh, celle des tribus, toujours vivante sous diverses formes.

³ APMM et APMM Maroc, *Le Cri de la Montagne*, à l'écoute des montagnards du Maroc.

Pour obtenir le document : apmm.maroc@yahoo.fr

Gérard Logié, glogie8@gmail.com ;

Jean Bourliaud, jean.bourliaud@gmail.com ;

Au Maroc, avant l'Etat moderne, les tribus amazighs disposaient du pouvoir de gestion des ressources : l'eau et l'agriculture, le pastoralisme et la forêt, ce qui marquait le paysage montagnard à l'échelle de versants entiers.

Dans leurs pratiques de gestion forestière, les amazigh considèrent la forêt comme une source de richesse et un domaine pastoral collectif. La forêt est pour eux la source essentielle de l'énergie utilisée pour le chauffage collectif. Les amazighs veillent à la protection de l'environnement forestier d'une façon solidaire, notamment pour réserver les coupes de bois aux seuls usages de leur économie, et réglementer de façon stricte le déboisement pour gagner des terres cultivables.

Au Maroc, c'est actuellement l'administration des eaux et forêts qui gère la forêt, engendrant des tensions avec les populations. L'Etat commence à reconnaître la capacité de gestion des montagnards en permettant la création de coopératives et associations, parmi lesquelles les associations sylvo-pastorales. Cette nouvelle approche participative de la gestion de leurs richesses naturelles redonne à la population le pouvoir de préserver ses usages de la forêt et de l'exploiter selon des règles de biens communs. Elle est complétée par le versement d'indemnités aux ayants droits pour améliorer leurs revenus.



L'APPROCHE PAYSAGÈRE, UN OUTIL FÉDÉRATEUR ET MOBILISATEUR

L'urgence de travailler ces solutions et de les mettre en oeuvre pour favoriser la transmission comme la modernisation des pratiques ancestrales et des droits coutumiers des peuples autochtones met en avant l'outil de l'approche paysagère. Elle permet en effet la prise en compte des caractéristiques propres de l'espace et la façon dont celui-ci est perçu et approprié par les populations présentes. L'analyse du paysage embrasse l'ensemble des composantes d'un lieu et aussi de sa culture. Elle permet de bien comprendre la personnalité des territoires, leurs forces, leur cohésion naturelle et humaine, et leur capacité d'adaptabilité aux changements contemporains des transitions énergétique, écologique et sociétale.

Marque de l'histoire, le paysage livre en image l'art de l'aménagement sans pétrole que les peuples autochtones ont inventé dans le respect de la morphologie des lieux et en sachant utiliser les ressources locales pour élaborer des modes de vie et des savoir-faire durables et sobres.

Marque du présent, le paysage montre aussi comment les territoires de ces peuples autochtones ont été le réceptacle de types d'aménagement et de développement qui ont bouleversé les genres de vie en développant puissamment des modes d'administration qui font fi le plus souvent de toutes références à la spécificité de ces populations.

Marque de l'avenir, le paysage peut conduire intelligemment les projets notamment dans le cadre du changement climatique et des transitions qu'il impose dans les contextes d'aujourd'hui, en se référant à des pratiques fondées sur les liens étroits entre l'espace et ses gestionnaires.

Etant à la fois l'empreinte des activités de ces peuples sur leur territoire et un outil de perception sensible susceptible d'être partagé, le paysage permet d'impliquer les habitants d'un territoire aussi bien que ceux qui sont attirés à divers titres par leurs richesses. Il peut s'appréhender en invitant les différentes catégories d'acteurs et les jeunes générations à sillonner le terrain et à participer à des sorties et des événements culturels et festifs issus de l'esprit même des populations qui l'ont façonné au cours des temps. L'approche paysagère permet alors aux peuples autochtones de sortir de leur enfermement et de s'associer à

d'autres acteurs en les sensibilisant par le paysage à leurs connaissances et savoir-faire pour tenter de s'adapter au mieux au changement climatique et à l'ère de l'après-pétrole.

La démarche paysagère doit en effet prendre en compte les contextes nouveaux d'évolution et de mixité démographique qui vont de pair avec la modernisation des conditions de vie. Elle doit anticiper les mutations profondes de consommation et de modes de vie guidées par les nécessaires transitions énergétiques et écologiques pour repenser les liens entre les humains et leurs espaces de vie.

Cette démarche a pour intérêt de considérer l'organisation et le mode de gestion de l'espace comme la référence essentielle pour guider et harmoniser les changements de vie inspirés par une recherche d'un développement durable plus respectueux du système terrestre.

Le paysage offre une capacité de mobilisation et d'expression qui peut fonder de nouvelles pratiques démocratiques. En favorisant un art de vivre lié à la beauté et à l'harmonie des lieux, les aménagements respectueux du paysage hérité viennent ainsi donner satisfaction aux aspirations profondes des habitants et à leur discipline ancestrale, rejoignant les dimensions spirituelles souvent évoquées par les peuples autochtones à l'écoute de l'Esprit des lieux.

C'est pour toutes ces dimensions fructueuses de la démarche de paysage que le Collectif PAP a souhaité s'associer à l'APMM. L'APPM ouvre des champs de travail nouveaux aux peuples de montagne dans leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits comme pour inventer des solutions paysagères adaptées au changement climatique et aux transitions à mener à bien dans leurs territoires.

En reconnaissant officiellement les savoirs et les connaissances des peuples autochtones comme contributions à la lutte contre le changement climatique, la COP23 a marqué un progrès sensible dans cette direction.